



Le PLR, premier à entrer en campagne

Le Parti libéral-radical a mis la dernière touche hier à sa liste pour le **Conseil national** et à sa candidature pour le **Conseil des Etats**.

DOMINIQUE MEYLAN

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

PLR. C'est dans un cinéma à Fribourg que le Parti libéral-radical a choisi de présenter à la presse ses candidats pour les élections fédérales de cet automne. Dans la foulée, les délégués, réunis en assemblée extraordinaire, étaient invités à approuver ce choix.

Le PLR affiche des objectifs clairs: réunir 100 000 voix dans l'élection au Conseil national et conquérir un siège aux Etats. En 2015, il avait recueilli près de 90 000 suffrages dans l'élection à la Chambre basse avec le concours de sa liste jeune. Jacques Bourgeois avait été facilement élu, alors que Nadine Gobet arrivait première des viennent-ensuite.

Ces 10 000 voix suffiront-elles à décrocher un second siège? C'est trop tôt pour le dire, selon le chef de campagne, Pierre-Alain Bapst: «Quand les apparentements de tous les partis seront fixés, nous pourrons donner un objectif en termes de sièges.» Le PLR est toujours en discussion avec les Vert'libéraux. Une alliance avec le PBD a été écartée.

Jacques Bourgeois brigue un nouveau mandat et la Bulloise Nadine Gobet figure sur la liste. Un autre député, le Glânois Romain Collaud, les a rejoints. Les quatre derniers candidats, Raphaël Casazza, Isabelle Portmann, Alexandre Vonlanthen et Christoph Wieland, sont davantage actifs sur le plan communal.

Avec Johanna Gapany, qui brigue un mandat pour le



Les huit candidats du PLR: Raphaël Casazza, Johanna Gapany, Nadine Gobet, Isabelle Portmann (en haut de gauche à droite). Romain Collaud, Christoph Wieland, Jacques Bourgeois et Alexandre Vonlanthen (assis de gauche à droite). ANTOINE VULLIOUD

Conseil des Etats, la présence féminine s'est étoffée en comparaison à 2015. La liste laisse la place à plusieurs espoirs du PLR. «Avec une moyenne d'âge de 45 ans, nous réunissons la jeunesse et l'expérience», commente Pierre-Alain Bapst. L'équilibre des régions et des langues est aussi respecté.

Un gros défi

La course aux Etats s'annonce difficile: pour espérer détrôner le socialiste Christian Levrat ou le démocrate-chrétien Beat Vonlanthen, Johanna Gapany devra largement dépasser le score de 2015. Jacques Bourgeois n'avait pourtant pas démérité. La Bulloise dit vouloir apporter ses «idées, une énergie pour trouver des compromis et un regard neuf».

Le programme reprend les grands combats du PLR: créer des emplois, favoriser la concia-

liation entre vie familiale et vie professionnelle ou alléger la fiscalité. Le parti n'a pas encore bouclé son budget de campagne. L'approbation de ces

listes par l'assemblée des délégués s'annonçait comme une formalité. La décision est toutefois intervenue après nos délais d'impression. ■

Les candidats

Conseil des Etats:

Johanna Gapany. Economiste, cheffe de projet à l'Hôpital Daler, conseillère communale, 30 ans, Bulle.

Conseil national:

Jacques Bourgeois. Ingénieur en agronomie horticole, directeur de l'Union suisse des paysans, conseiller national, 60 ans, Avry.

Nadine Gobet. Directrice de la Fédération patronale et économique, députée, 49 ans, Bulle.

Romain Collaud. Chef d'entreprise, député, 34 ans, Massonnens.

Raphaël Casazza. Ingénieur en environnement, conseiller général, 41 ans, Fribourg.

Isabelle Portmann. Enseignante à l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle, conseillère communale, ancienne députée, 47 ans, Tinterin.

Alexandre Vonlanthen. Agent immobilier, syndic, 41 ans, Cugy.

Christoph Wieland. Entrepreneur, ancien conseiller communal, 34 ans, Môtier.

Propriétaire acquitté

JUSTICE. Le Tribunal cantonal a **AU TRIBUNAL** acquitté le propriétaire de l'Hôtel Kaiseregg à Planfayon, qui était accusé d'incendie intentionnel et de tentative d'escroquerie. Son associé a par contre été reconnu coupable. La Cour l'a condamné à cinq ans de peine privative de liberté.

Elle a partiellement admis le recours du Ministère public et allongé de six mois le séjour en prison de cet homme de 40 ans, condamné à quatre ans et demi en première instance. A sa sortie de l'audience, l'accusé a directement fait part de son intention de recourir au Tribunal fédéral.

La Cour a estimé que l'associé du propriétaire avait commandité l'incendie de cet hôtel, qui bénéficiait d'une protection et ne pouvait être détruit par les voies légales. Elle a jugé fiable le témoignage de l'auteur direct du feu, qui a tout avoué à la police.

Le Tribunal cantonal a jugé la culpabilité de l'accusé objectivement lourde. L'homme n'a notamment pas fait grand cas des risques liés au feu, qui aurait pu toucher les maisons voisines ou blesser les pompiers. En plus de cet incendie intentionnel, il doit répondre d'une longue liste d'infractions.

Présomption d'innocence

Reconnu coupable par le Tribunal pénal de la Sarine, le propriétaire de l'hôtel a bénéficié cette fois de la présomption d'innocence. «La Cour d'appel pénal a constaté que le contenu du dossier pénal autorise différentes hypothèses, aussi vraisemblables les unes que les autres», a affirmé la présidente Dina Beti. Il est possible que le propriétaire se soit mis d'accord avec son associé pour mettre le feu à l'hôtel, mais il est aussi plausible qu'il n'en ait rien su. Le Tribunal cantonal a estimé qu'il subsistait des doutes irréductibles.

L'homme recevra 9800 francs pour le tort moral subi et plusieurs dizaines de milliers de francs pour ses frais de défense. En première instance, il avait été condamné à une peine privative de liberté de trente mois, dont six mois ferme. L'Hôtel Kaiseregg à Planfayon avait totalement brûlé dans la nuit du 18 au 19 janvier 2015. **DM**

Des consultations précieuses

CANCER. Une collaboration entre l'Hôpital fribourgeois (HFR) et la Haute Ecole de santé de Fribourg (HEdS-FR) a permis d'améliorer la prise en charge des adultes atteints d'un cancer. Des infirmières assurent désormais un accompagnement des personnes qui suivent une chimiothérapie intraveineuse. Pendant cinq séances, les patients peuvent parler de leurs problèmes physiques, émotionnels ou organisationnels.

Cette prestation mesure également la détresse, les problèmes et la résilience des malades, selon un communiqué de presse. Ces séances sont remboursées par l'assurance de base. Elles permettent une meilleure collaboration entre les spécialistes, que ce soit les oncologues, les chirurgiens, les psycho-oncologues, les infirmières ou les diététiciens. «La rigueur des protocoles de recherche utilisés permet d'affirmer que ce service améliore vraiment la qualité de vie des participants», affirme le communiqué. Près de 170 entretiens ont été réalisés l'année dernière. **DM**

PUBLICITÉ

4x4 POWER

ECOSPORT

EDGE

KUGA

LEASING 0.9% SUR 36 MOIS

Rue de Vevey 168 - 1630 Bulle
Tél. 026 919 81 81 - Fax 026 919 81 82
wyssmuller@ford-bulle.ch
www.wyssmuller-automobiles-sa.ch